CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ
universellement reconnu le meilleur

sergent-fourrier, hors-cadre. — 22e, Longré, clairon, 2e c. — 23e, Demeuville, caporal, 2e c. — 24e, Fauvarque, sapeur, 1re c. — 25e, Vilain, caporal, 4e c. — 26e, Coustenoble, sapeur, hors cadre. — 27e, Delecroix, sapeur, 2e c. — 28e, Delapierre, caporal, 1re c. — 29e, Gabella, sapeur, 2e c. — 30e, Delaligne Victor, sapeur, 2e c. — 31e, Grimaldi, musicien. — 32e, Villeval, musicien. — 33e, Chavatte, sapeur, 2e c. — 34e, Joly, caporal, 4e c. — 35e, Weckens, caporal, 2e c. — 36e, Duprez, sapeur, 2e c. — 37e, Anno, sapeur, 4e c. — 38e, Fumas, musicien.

Deux noyés. — Dimanche, vers midi, des passants ont retiré de la Deûle, près du pont du Ramponeau, le cadavre de la jeune Suzanne Doperez, 17 ans, rue de Tuilleries, cité Cornu, disparue depuis le 12 juin ; on avait retrouvé sur la berge, il y a quelques jours, différents objets lui appartenant.

— Dans l'après-midi, vers 5 heures, le batelier Chevalier, aperçut, quai de l'Ouest, un cadavre surnageant. Il l'amena sur la berge. L'identité fut rapidement établie grâce aux papiers trouvés sur le noyé.

C'est un tisserand, Alfred Boutinguez, rue du Commerce, 24. La mort ne semblait remonter qu'à quelques heures.

Boutinguez, marié et père de deux enfants, fêtait la noce depuis une quinzaine de jours.

Sa femme habite Pérenchies et a été prévenue.

On croit qu'il y a accident.

Noyé. — Dans la nuit de samedi à dimanche, des cambrioleurs ont pénétré à l'école Cabanis, rue Cabanis et y ont dérobé quelques jouets de classe sans grande valeur.

ÉTAT-CIVIL DE LILLE
CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE
du 15 juin

Publications de mariages. — Delleyser Léonard, s. p., à Hondeschoote et Decroos Elodie, s. p., rue Saint-Thomas, 13. — Van Waeyenberg Arthur, journalier, rue Philadelphie, 28 et Vandenbrande Ursule, fileuse, même rue, 1. — Bouquet Jules, s. p., place de Tourcoing, 6, et Malou Marguerite, s. p., 7. — La Chapelle d'Armentières. — Lemesle Louis, peigneur, cour Allard, 12, et Delable Prudence, étaleuse, rue Montaigne, 10. — Dethistère Louis, relieur, rue Léon-Gambetta, 61, et Verdron Marie, s. p., cour du Beau-Bouquet. — Turpain Albert, cordonnier, rue Adolphe-Werquin, 29, et Pollet Marie, dévideuse, même adresse. — Dubosses Norbert, journalier, rue Jean-Jacques-Rousseau, 23, et Dendooven Marie, ménagère, même adresse. — Mehaus Auguste, rattacheur, à Lambersart, et Maes Léonie, peigneuse, rue de Bassée, 4.

Cappelli François, ouvrier en plâtre, rue des Moulins-de-Gerlanes, 2, et Potier Virginie, entoileuse, même adresse. — Berten Georges, rattacheur, à Lomme, et Caudron Elise, couseuse, rue Pasteur, 52. — Deregnaucourt Maurice, téléphoniste, place des Reigneaux, 11, et Dubois Angèle, ourdeuse, même adresse.

Décès. — Delaval Lucien, photographe, rue de Jussieu, 201, et Verdier Rose Jeanne, assemblageuse, rue de Juliers, 2. — Dutelle Arthur, mécanicien, rue des Robinets, 15, et Bouvencourt Zélia, journalière, rue de Paris, 163. — Loez Léon, journalier, rue Lalo, 1, et Heidenwaldt Hélène, rattacheuse, même adresse.

Pérez Armand, plombier, rue d'Ascole, 3, et François Marguerite, corsetière, rue des Wasquehals, 32. — Dupire Victor, tourneur en fer, à Mons-en-Barœul, et Gosmiaux Zulma, ménagère, rue Philadelphie, 168. — Dumoulin Auguste, forgeron, rue du Marché, 77, et Thoen Madeleine, servante, boulevard de la Liberté, 134. — Sauvage Lucien, préposé des douanes, à Dunkerque, et Barrial Anna, concierge, rue de Marseille, 11. — Faurel Victor, journalier, place de la Nouvelle-Aventure, 10, et Sizes Marie, bambrocheuse, même adresse. — Carmel Edmond, mineur, à Montigny-en-Gohelle, et Brion Hélène, servante, place Philippe-le-Bon, 3. — Verpoorten Louis, employé, cour Allard, 21, et Vanaverbecque Adèle, peigneuse, cour Saint-Maritin, 11.

Lagine Léon, employé, rue Malbence, 13, et Lowyck Berthe, s. p., rue du Long-Pot, 115. — Dupuy Charles, journalier, rue Princesse, 28, et Pustilion Victorie, s. p., rue Dondin, 53. — Hequin Hippolyte, batelier, avenue de Dunkerque, 107, et Brocourt Clara, batelière, à Fâches. — Wouters Maurice, magasinier, rue du Molinel, 72, et Letabvre Zélia, journalière, rue de Cambrai, 1. — Muleux Jules, garnisseur, rue Gustave, 118, et Gerlier Marguerite, couturière, rue Brûle-Maison, 128.

Dubrie Paul, tourneur à Esquelbecq et Bertin Angèle, s. p., rue des Poissonceaux, 18. — Menager Gustave, sculpteur, rue de la Cité, 29 et Stient Jeanne, chemisière, rue de l'Alma, 14. — Rombaut François, journalier, rue d'Iéna, 89 et Poetaert Marie, cardeuse, même adresse. — Raven Charles, facteur, rue d'Artois, 194 et Pletinckx Lucie, gantière, place Richebé, 1. — Baudet Louis, adjudant au 84e régiment d'infanterie au Quesnoy et Julienne Eulalie, s. p., rue Masséna, 31. — Pruvost Arthur, filateur, à Lomme et Reynders Caroline, journalière, rue Wiers, 7. — Pleda Noël, employé, rue de Cambrai, 125 et Baldo Clémentine, employée, rue de Roubaix, 96. — Delvoie Georges, employé, rue de la Renaissance, 1 et Marguillier Sophie, s. p., même rue, 13. — Flamyson Jérôme, boucher à Phalempin et Debuyser Marie, femme de chambre, rue de Turenne, 44. — Debusschère Eugénie, instreur, rue Malansène, 4 et Vandeveyvere Zoma, dévideuse, cour Verrée. — Roman Georges, pileur de soies, rue Constantine, 28 et De Baere Emma, peigneuse de lin à Lambersart. — Mangel Victor, sergent-major d'infanterie, à Lille et Poteau Sophie, s. p., à Reims. — Watel Charles, soldat au 5e génie à Arras c. Druelle Hélène, gardeuse, à Hellemmes. — Lemesre Emile, boulanger à Armentières et Croton Mathilde, s. p. à Armentières. — Malandain Fernand, restaurateur, boulevard Vauban, 1 et Cormon Marcel, s. p. à Saint-Valéry. — Julien Sonnier, cuisinier, rue de Thumesnil, 34 et Deschins Maria, dévideuse, rue du Faubourg des Postes, 34. — Pennin Jean, manœuvre, rue de Sochin, 14, et Cloetens Françoise, fileuse, même adresse. — Saint-Rémy Georges, dessinateur à Anvers et Derveau Marguerite, s. p., rue de Béthune, 45. — Maréchal Paul, contremaître à Lille et Willaeys Yvonne s. p. à La Madeleine.

LOOS. — Du 1er au 15 juin. — Naissances. — Marie-Thérèse Lane. — Geneviève Boyère. — Jeanne Laurent. — Huguette Leroy. — Paul Degrassre. — Fernande Cocchy. — Marie Debeager. — Marcel Deboos. — Gustave Brignon. — Claire Noulgiise. — Hortense Quemelle. — Paul Lya.

Décès. — Philomène Buchet, 81 ans et demi, épouse d'Auguste Deblique. — Germaine Warembourg, 10 mois. — Stéphanie Desquiens, 77 ans. — Octavie Vérelle, 82 ans. — Charles Delattre, 63 ans, journalier.

ARMENTIÈRES

La Saint-Maurice. — Un temps superbe est venu à souhait pour rehausser la charmante fête de gymnastique-concert donnée dimanche par le Saint-Maurice.

Dans l'immense cour, où évoluaient les gymnastes, gracieusement décorée de tentures et de trophées, un public plus nombreux encore que les années précédentes emplissait les tribunes et le tour de la piste.

Un groupe important de musiciens, dirigé par M. Ducourant, était venu rehausser la fête en jouant pendant les intermèdes de gentils morceaux.

La fête était présidée par M. le capitaine Magnier, impressionnèrent fortement les Notre-Dame, M. le supérieur de St-Jude, M. Claude Charvet, président d'honneur et M. Albert Maughi, président de la Saint-Maurice.

L'entrée des gymnastes et le salut au drapeau suivis de la revue par le capitaine Manier, impressionnèrent fortement les spectateurs.

Exercices d'ensemble, de boxe, de bâton, d'assouplissements, sauts, travail aux barres parallèles et barre-fixe, se succédèrent pendant plus de 2 heures, sans lasser le public ; pupilles et adultes rivalisèrent de discipline, d'énergie et d'audace dans ces différents exercices.

Les mouvements d'ensemble imposés pour le concours de Cassel, par 60 pupilles et adultes, furent exécutés d'une façon impeccable. Mais ce qui retint surtout l'attention des spectateurs, ce fut le travail en vélo de trois jeunes équilibristes et les exercices à la barre-fixe.

Les pyramides sans engins, exécutées par toute la société couronnèrent dignement cette belle fête et méritèrent à la St-Maurice des applaudissements frénétiques.

Le capitaine Magnier se leva alors et félicita chaleureusement les gymnastes de leur discipline et de leur bonne entente. Continuez, leur dit-il, à vous aimer et à vous soutenir, car partout l'Union fait la force. Il félicita aussi le chef, M. Sannan, et M. l'abbé Déremaux, l'aumônier, grâce à qui règne à la Saint-Maurice un parfait esprit de discipline et de charité.

Après un dernier salut au drapeau, la foule se retire, charmée d'une si belle fête qui a été un nouveau succès pour la Saint-Maurice.

ROUBAIX

Le Concours du Club hippique

La première journée de concours a été pour le Club-Hippique de Roubaix un véritable succès et on ne peut qu'applaudir à l'organisation de ces réunions qui développent le goût du sport.

Les prix ont été très disputés et les parcours accomplis par la plupart, officiers et gentlemen, dans un style parfait.

Un numéro du programme n'a pu malheureusement avoir lieu — nous voulons parler des équipages — faute d'engagements, et par suite du nombre croissant d'autos nous n'avons pu assister au défilé brillant de jadis. Mais grâce au zèle de la Commission, nous n'avons rien perdu : elle a improvisé à la hâte un concours de saut en hauteur qui a parfaitement réussi et a été très applaudi.

La Musique du 43e de ligne prêtait, comme toujours, à la fête, son concours si apprécié.

Remarqué la présence de MM. les généraux Sève et Chamoin, le colonel Brouillet et le commandant Kajucki, du 6e chasseurs à cheval ; Félix Chatteleyn, ancien sénateur ; C. Gaydet, conseiller municipal ; Albert Motte, et de nombreuses personnalités industrielles de Roubaix, Tourcoing et des environs.

Le jury était composé de MM. Edmond Ternynck, président d'honneur du Club-Hippique ; le comte de Bryas, Auguste Pouillier, Adolphe Dupuich, Edouard Ribeaucourt, Jacques de Vienne et Jules Leplat.

Voici les résultats des diverses épreuves de cette première journée :

Prix des habits rouges. — Pour tous chevaux non inscrits sur les cédrolles de l'armée française et montés par des gentlemen). — 12 obstacles : 1er, Matador, à M. Maurice Basquin ; 2e Téméraire, à M. F. Requillart ; 3e, Mario, à M. Roger Drinet ; 4e, Cake-Walk, à M. François Masurel ; 5e Karnedi, à M. R. de Ladoucette ; 6e Vrag, à M. le baron de Montgrand ; 7e, Gentleman, à M. le comte G. de Roman-Chabot ; 8e, Miss Margot, à M. F. Requillart.

Prix des cadets. — (Parcours de chasse, pour tous chevaux montés par des officiers, 12 à 15 obstacles) : 1er, Téméraire, à MM. F. Desrousseaux et F. Requillart ; 2e, Grelin II, à M. Margraff, lieutenant au 31e dragons ; 3e, Magellan, à M. Dansalz ; 4e, Langueur, à M. Lunsau, lieutenant au 11e cuirassiers ; 5e, Justicier, à M. de Troussures, lieutenant au 31e dragons ; 6e, Algion, à M. Demain 7e, Sitrate, à M. des Mentis, lieutenant au 17e chasseurs ; 8e, Moreau, à M. Dupuis, lieutenant au 6e chasseurs.

Les 1er, 2e et 3e prix sont ex-aequo ; les 7e et 8e prix sont également ex-aequo.

Concours de sauts en hauteur. — 1er, Matador, à M. Maurice Basquin, 1 m. 85 ; 2e, ex-aequo, Patrick à MM. Dhondt ; 3e, Bataillé, au comte Dorin-Sprindler, 1 m. 80.

Aujourd'hui, lundi, deuxième réunion qui s'annonce encore plus attrayante ; plus de cent chevaux sont engagés dans le Prix d'Essai et le Prix du Club ; concours de chevaux de selle, qui réunit un lot de vingt chevaux magnifiques.

En un mot ce sera une journée vraiment sportive et nous engageons les nombreux amateurs de notre région à aller en foule applaudir les champions.

Un perceur de murailles

UN INDIVIDU PÉNÈTRE DANS UNE MAISON VOISINE DE LA SIENNE EN PERÇANT UNE MURAILLE, ET VOLE UNE SOMME DE 300 FRANCS.

Mlle Julienne Vlieger, 22 ans, ouvrière soigneuse, demeure avec un frère et une sœur plus jeunes, dans une maison de la cour Hospied, rue du Fresnoy. Ils sont orphelins.

Samedi soir, en rentrant chez elle, à six heures et demie, sa journée terminée, Mlle Julienne Vlieger doit monter à l'étage, qui ne comprend que deux petites chambres mansardées.

A peine arrivée au haut de l'escalier, elle constata que la muraille séparant sa maison de la maison voisine était percée d'un trou d'une soixantaine de centimètres de largeur sur quarante centimètres de hauteur.

Elle informa sa sœur de sa découverte et toutes deux, inquiètes, pénétrèrent dans leur chambre à coucher.

La table de nuit était fracturée. Du tiroir avait disparu une somme de trois cents francs, toutes les économies des trois orphelins.

M. Lâche, commissaire de police du premier arrondissement, vint procéder à une enquête rue du Fresnoy.

Le magistrat n'eut pas de peine à se rendre compte que cet audacieux cambriolage avait été commis par Cyrille Houzet, 26 ans, ouvrier apprêteur, plusieurs fois déjà condamné.

Cyrille Houzet occupait, avec sa femme, la maison voisine de celle de Mlle Vlieger. Depuis une quinzaine de jours, il ne travaillait pas. Samedi, à midi, il avait dîné avec sa femme, lui promettant de nettoyer la maison pendant qu'elle serait au travail. Or, à son retour, le soir, celle-ci avait trouvé sur la table un billet par lequel son mari l'avertissait qu'il partait pour Mouscron. Sur le billet se trouvait une pièce de cinq francs, alors que Houzet n'avait pas d'argent.

De plus, Houzet, avant de partir, avait changé de vêtements, et sur ceux qu'il avait laissés, on remarquait de grandes taches de mortier.

Un énorme crochet en fer, dont Houzet s'était servi pour percer la muraille, peu résistante d'ailleurs, a été retrouvé parmi les débris de briques.

L'auteur de cet audacieux méfait est activement recherché.

Paroisse du Sacré-Cœur. — Hier, à sept heures, a été célébrée la messe annuelle pour les Tertiaires de Saint-François et pour tous les hommes et jeunes gens catholiques de la Ville. Les nefs étaient comblées.

Dans le chœur on remarquait les drapeaux de la Fédération de la Jeunesse Catholique et de plusieurs Groupes de jeunesse ; les bannières du Tiers-Ordre de Saint-François et de la Jeunesse Tertiaire.

La messe a été dite par M. l'abbé Laforge. A l'Evangile, M. l'abbé Pionnié a prononcé une très éloquente allocution, prenant pour texte ces paroles : « Soyez forts dans le combat ».

La communion, qu'a distribuée M. le Curé, a duré jusqu'à la fin de la messe.

Pendant le Saint Sacrifice, les assistants ont chanté à l'unisson plusieurs chants liturgiques et le cantique : « Pitié, mon Dieu ».

— La fête de l'Adoration aura lieu jeudi au Sacré-Cœur. Le soir, à huit heures, salut solennel avec procession dans l'église.

Un cambriolage boulevard d'Halluin. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des malfaiteurs se sont introduits dans l'estaminet tenu, boulevard d'Halluin, 7, par M. Jules Debruyne.

La porte de l'entrée particulière du cabaret avait été laissée ouverte la veille au soir.

Les malfaiteurs, restés inconnus jusqu'à présent ont enlevé quatre bouteilles de liqueur et une somme de 12 francs enfermée dans un petit coffret qu'ils ont fracturé.

Une enquête est ouverte par M. Lâche, commissaire du premier arrondissement.

La fraude. — Les agents de sûreté Rancelot et Devegle, poursuivaient samedi soir, rue Franklin, trois individus parmi lesquels ils avaient reconnu un expulsé, Laurent Debloedt, 23 ans.

Les uyards ne purent être rejoints mais l'un d'eux, Debloedt précisément, avait laissé tomber un livret de famille au nom de Henri Hennebelle, né le 29 avril 1882, à Wattrelos ainsi qu'un sachet contenant 1 k. 600 de café frauddé.

Les agents ramassèrent ces objets et les portèrent au bureau des douanes de la gare de Roubaix-Wattrelos, où le receveur dressa procès-verbal.

Acte de vandalisme. — M. Louis Hennebicq, épicier, rue des Trois-Ponts, 18, est venu déclarer, samedi matin, au garde Dencyelle que des individus s'étaient introduits la nuit dans son jardin et y avaient brisé pour plus de 15 francs de petits arbustes et de fleurs. M. Hennebicq, croit à une vengeance. Une enquête est ouverte.

Quand on a trop bu. — L'agent Lhermitte a arrêté, samedi soir, Domitique Laporte, 47 ans, serrurier, rue de Tourcoing. M. Ce Bernier, qui était ivre, venait de briser six carreaux de vitre et une partie de la boiserie de la fenêtre chez les époux Gœtschanck, rue de la Rondelle, 17.

Ce que l'on trouve. — Ed. Bernard, rue d'Inkermann, 35, a trouvé un porte-monnaie contenant une certaine somme.

— Les agents Hus et Dendeux, ont trouvé, Grande-Rue, une casquette noire et un paquet contenant un tablier de toile bleue et une paire de pantoufles.

— M. Louis Mouchard, rue de Beaumont, cour Loridan, 17, a trouvé, place du Trichon, un trousseau de cinq clefs.

Les fraudes sur les farines

Nous recevons de MM. Conroubie frères, minotiers à Roubaix, une lettre dont voici le début :

Roubaix, 16 juin 1907.

Monsieur le Directeur
du journal « La Croix »,

Votre journal paraissant ce matin contient un entrefilet annonçant que M. Delalé, juge d'instruction, nous poursuit parce que l'analyse de nos farines a démontré la présence de farines de riz dans la proportion de 2 à 3 %. Vous indiquez que nous avons demandé une contre-expertise.

Cette note nous oblige à sortir de la réserve que nous nous étions imposée jusqu'ici et nous vous prions d'insérer la protestation suivante :

MM. Courouble continuent en déclarant que leur « réputation universellement reconnue » est « basée sur trente ans de probité commerciale ». Ils comptent sur « la contre-expertise qui se fait en ce moment » pour établir le bien fondé de leur protestation.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX
CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Priez LILLE
du 16 juin

Naissances. — Rémi Lepers, rue de Mouveaux, cour Bernard, 5. — Céline Demulier, rue de Blanchemaille. — Emilienne Crapé, boulevard Gambetta, 99. — Blanche Clappel, rue de Tourcoing, cour Mater, 7. — Henri Avet, rue de Bouvines, cour Fontier, 19. — Léon Parent, rue de Lille, cour Motte-Degand, 9.

Décès. — Jules Descamps, 5 mois, rue de St-Omer, 1. — Pétronie Christiaens, 75 ans, s. p., rue de Lannoy, 256. — Louis Wullems, 4 mois, rue de Blanchemaille.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Macleu. — Mardi 18 juin 1907. 7 heures, messe sol. pour J. L. Dupont ; 7 h. 1/2 messe sol. pour la famille Dupont-Juharru ; 8 heures, messe sol. de relevailles.

CROIX

En Revanche, société d'anciens militaires, établie « Au Petit Riche », rue des Ogiers, a commencé dimanche dernier, son concours annuel de tir auquel sont attribués 400 fr. de prix. Nombreux déjà sont venus, les amateurs de ce sport ; nombreux seront encore ceux qui voudront y participer.

WASQUEHAL

Obit. — Mardi, à 9 h. et demie, obit du mois pour Pierre Lecomte.

TOURCOING

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION *des groupes de J. C.*

DES TROIS CANTONS DE TOURCOING

Malgré une campagne d'intimidation et l'arrivée de trente gendarmes étrangers appelés pour renforcer les forces de police, le Congrès de Jeunesse tenu hier, dimanche, a revêtu un éclat qui doit faire réfléchir les cravaches de la liberté.

LA MATINÉE

Environ huit cents jeunes gens se sont approchés de la Sainte-Table, à six heures et demie, en l'église Saint-Christophe. Ouvert par un acte aussi imposant de piété édifiante le Congrès devait porter des fruits au-delà même des espérances de ses organisateurs.

La séance de travail, dans laquelle furent présentées et discutées les rapports écrits d'après les réponses au questionnaire envoyé à tous les groupes eut lieu de neuf heures à onze heures du matin, salle de la Maison des Œuvres, 95, rue des Ursulines.

M. Gustave Lacoin, vice-président de l'A. C. J. F. présidait entouré de MM. Leclercq, doyen de Saint-Christophe ; Lehembre, président de la Fédération de la J. C. des Cantons de Tourcoing ; Barbry, président de la Fédération départementale de la J. C. ; Lecomte, supérieur de l'Institution du Sacré-Cœur; Baron, aumônier du Comité central de la J. C. à Lille ; ex-capitaine Magnier, etc.

M. Debuf, de Linselles, expose la composition actuelle de la Fédération. Elle comprend onze groupes parfaitement organisés et animés du meilleur esprit de chrétienne camaraderie. Le rapporteur émet le vœu, aussitôt adopté, que par voie de tirage au sort, un membre soit délégué au pèlerinage annuel à Rome et un autre au pèlerinage de Lourdes pour y représenter la Fédération.

M. l'abbé Dufeur, de Mouvaux, apporte l'adhésion de la Fédération du groupe paroissial de Saint-Germain.

M. Gaston Lacoin l'en remercie et lui annonce que le prochain Conseil fédéral du Département tiendra ses assises à Mouvaux.

M. Eugène Facon, président de l'Avant-Garde de Saint-Christophe, préconise l'institution de groupes de jeunes gens en-dessous de 15 ans. Ces groupes, sous le nom d'Avant-Gardes, renverraient un enseignement religieux, professionnel et social. Après avoir reçu cette formation ils seraient admis dans les groupes actifs de J. C.

Le président approuve cette proposition et donne des explications fort intéressantes sur les tentatives faites dans ce sens à Paris.

M. Albert Honoré, de Mouvaux, parle des onze cercles d'études et d'ailleurs résultats acquis. Il voudrait voir installer dans chacun d'eux des bibliothèques de livres traitant d'apologétique et de questions sociales.

M. l'abbé Baron expose à ce sujet le fonctionnement de la bibliothèque roulante de Lille.

M. l'abbé Lecomte fait connaître l'œuvre établie dans ce sens au Sacré-Cœur.

L'auteur du vœu retrait donc satisfaction.

M. Antoine Dumortier, dans un rapport très développé, traite sur l'utilité des Cercles d'études. Plus encore que sur le point il faut leur consacrer temps, argent et dévouement.

M. Alphonse Dhellemmes, de Notre-Dame de Lourdes, émet les vœux suivants : 1° Qu'une messe annuelle soit dite pour les défunts de la Fédération ; 2° Qu'il soit créé un théâtre spécial qui se produirait dans les différentes communes des trois cantons ; 3° Qu'une caisse soit formée pour envoyer aux membres de la J. C., sous les drapeaux, de quoi se rafraîchir en passant aux environs de Tourcoing.

Une intéressante discussion s'engage entre plusieurs accidentistes et les présidents de groupes en ce qui concerne la cotisation mensuelle et les retraites spirituelles.

Sur la proposition de M. le doyen Leclercq, de Saint-Christophe, il est décidé que partout on s'efforce de faire précéder la communion mensuelle d'une courte retraite suivie de la préparation à la mort. Mais rien n'empêche, ajoute M. le Doyen d'avoir, chaque mois, deux jours de communion. La communion pour tous les jeunes gens ne serait pas accompagnée de retraite ; l'autre qui comporterait une retraite serait donnée aux plus fervents, à l'élite.

Après avoir recommandé la lecture de la « Vie Nouvelle » et avoir pris des dispositions pour protéger les ouvriers chrétiens qui prennent leurs repas dans les estaminets, la séance est levée.

LA MESSE

Par les rues des Ursulines et des Anges, les jeunes gens se rendant à la messe de onze heures et demie, à Saint-Christophe.

Le Maire leur a défendu de se former en cortège. Par définition, un cortège est une réunion d'hommes qui, par le même chemin, se rendent ensemble au même endroit. Il n'y eut donc point de cortège : c'était interdit. Mais les apparences y étaient et les habitants commencèrent à trouver ridicule la défense du Maire. Comme on le verra plus loin, l'éclat de rire devint sonore après la grande réunion du Casino.

A Saint-Christophe, les drapeaux de la Fédération furent placés devant l'autel. M. l'abbé Dethoor dit la messe au milieu du plus défiant recueillement des jeunes gens.

Après l'Evangile, M. l'abbé Baron annonça du haut de la chaire que la messe était dite à l'intention du camarade Hippolyte Debroise, assassiné en haine de la foi. Puis, dans une éloquente allocution, il engagea son auditoire à travailler ardemment à sa formation religieuse et sociale, pour se répandre ensuite dans la foule et y accomplir le rôle du « levain » dont il est parlé dans l'Evangile.

Pendant la cérémonie, le Cercle Symphonique Tourquennois, dirigé par M. Devrieu, a joué avec toute la perfection qu'il apporte dans toutes ses exécutions « les » Cadets de Gascogne », de Peculet ; le « Dernier sommeil de la Vierge », de Fauré, et une Marche américaine.

A l'issue de la messe, le Maire avait escompté des troubles. Il y eut bien un anarchiste qui tenta, sous le regard bienveillant des agents, de provoquer la foule des catholiques. Il perdit son temps. Et, comme d'autre part, l'Homme à la cravache, se sentant sous le coup de la réprobation générale, ne fit point donner sa cavalerie, les groupes de jeunes gens se dispersèrent dans le plus grand calme.

LE BANQUET

Un banquet par souscription réunit, à midi et demi, une bonne centaine de membres de la Jeunesse Catholique au « Cheval Blanc », place Thiers.

Au dessert, M. Gaston Lacoin porta un toast à S. S. Pie X et le remercia de la charte donnée à la J. C.

MM. l'abbé Baron, Barbry, d'Excelsior (de Douai), Vandemeulebrouck (de Linnoy), le pro-doyen Gruson et, enfin, l'ex-capitaine Magnier, parlèrent ensuite successivement.

UNE RÉUNION DE NOS JEUNES GENS AU CASINO

Deux mille jeunes gens se trouvèrent réunis à trois heures et demie, dans le vaste salle du Casino, rue Nationale, pour l'assemblée généralo.

Au bureau avaient pris place MM. Gaston Lacoin, président, entouré de MM. Grousseau, député ; les doyens Leclercq et Gruson ; les abbés Boron, Lecomte et Matuli ; Lehembre, Deschamps, Maurice Leduc, etc.

M. Emile Lehembre donne lecture d'une lettre de Mgr Lobbedey, évêque de Moulins, qui s'associe aux travaux du Congrès, puis il salue M. Grousseau, « qui fut toujours au premier rang pour défendre l'Eglise au Parlement ».

Par un discours très étudié, M. Lehembre expose le rôle nettement et uniquement religieux et social de la J. C.

Après lui, M. Henri Deschamps résume les décisions prises dans la matinée.

La parole est ensuite donnée à M. Gaston Lacoin.

Discours de M. Gaston Lacoin

Ils en ont du toupet !

Du Midi, où l'on manifeste si librement, j'arrive hier dans le Nord, et quelle n'est pas ma stupéfaction en jetant un coup d'œil sur un journal, de lire un article qui vous est consacré et ayant pour titre : « Ils en ont du toupet ! »

Et eux, les anti-cléricaux, ils ont donc bien peur !... (Applaudissements). Oui, ils ont peur, et la raison en est bien simple : nous leur donnons cette impression que causent les propagandistes par l'exemple, par la parole et par les écrits. — Ce sont là les trois leviers avec lesquels on soulève les masses.

Par le succès de notre propagande, ils désespèrent. Ils le savent qu'ils ont perdu.

NOTRE PROPAGANDE

Par notre propagande nous rétablissons ce que depuis 25 ans ils ont acharnés à détruire ; 1° la famille ; 2° le groupement normal des familles : la paroisse ; 3° l'organisation professionnelle.

Nos adversaires ont utilisé la lutte des classes et fomenté des grèves pour en profiter ; ils ont parqué les ouvriers dans le désordre et favorisé l'immoralité ; ils ont protégé les trafiquants de viandes humaines.

Notre lutte contre eux sera longue. Nous ne serons du moins à la traîne. Mais nos enfants profiteront de la victoire.

NOUS VOULONS RESTAURER LA FAMILLE

Et d'abord nous protestons contre la loi du divorce. Nous enverrons de nos députés qu'ils fassent revenir le Parlement sur sa décision.

Nous demandons ensuite que les parents puissent faire instruire leurs enfants comme ils le veulent. Les illusions de beaucoup de gens sur le mirage de la neutralité sont aujourd'hui tombées.

En attendant nous organiserons la lutte contre l'enseignement religieux par nos patronages et nos œuvres post-scolaires.

NOUS VOULONS MAINTENIR LA VIE PAROISSIALE

La lutte contre la paroisse, groupement normal des familles a été entreprise de toutes les façons. Elle continue.

L'orateur rappelle la tentative de fermeture des écoles par mesure de police, les apaches d'y rendant pour y causer du tumulte. La relation des événements qui se sont passés à Paris, les jeunes de France organisés en dizaines et en centaines ont forcé des brigades mobiles obéissant à un mot d'ordre donné au dernier moment et transmis par les possesseurs d'automobiles ; ils ont eu raison de la poignée de perturbateurs stipendiés.

On essaie actuellement de la légiférer, cette forme moderne de la persécution. On voudrait laïciser les églises où le curé sans aucun titre juridique ne serait plus qu'un citoyen comme les autres.

Nos églises, poursuit M. Lacoin, il faut que nous les défendions, même par la force. Que le gouvernement les prenne il ne les gardera pas ; il ne saurait faire garder 40.000 églises par des pipeaux de policiers. Je crois que notre attitude forme suffira.

Le conférencier retrace en termes magnifiques les funérailles d'Hippolyte Debroise auxquelles étaient représentés et le Parlement et le cardinal-archevêque de Paris ainsi qu'une multitude innombrable. Une lueur s'en dégage ; Paris, au contact des événements, reprend conscience de la vie chrétienne.

LES QUESTIONS SOCIALES

Le travail actuel est souvent par lui-même une loi trop dure à observer. L'égoïsme et la routine ajoutent aux nécessités de l'existence un surcroît de charge. Recherchons la part de l'égoïsme et de la routine : la recherche est délicate mais si elle est faite de bonne foi et avec une grande charité chrétienne, nous arriverons à des résultats consolants.

Nos œuvres de mutualité, nos syndicats, nos écoles professionnelles ont déjà fait leurs preuves. Nous les développerons, nous leur donnerons le meilleur de notre temps et de notre dévouement. Aux employés de commerce, nombreux à Tourcoing, je recommande l'exemple de l'association des Petits Carreaux de Paris.

LE DEVOIR CIVIQUE

Autrefois, pour avoir l'apparence d'un homme sérieux on disait : « Moi, je ne fais pas de politique ». De la politique de parti, nous n'en ferons pas non plus. Mais de la politique sociale, c'est différent.

Nous voulons avoir quelque influence dans la cité ; il faut que les meilleurs prennent sur leurs repos, sur leurs loisirs, des moments pour s'occuper de ce devoir civique, qui souvent est une corvée. Plusieurs doivent — c'est un devoir pour eux — ambitionner de devenir maire, conseiller général, conseiller municipal. Quand on a le regard clair et la main franche, le peuple est accueillant.

ÇA NE FAIT QUE COMMENCER !

La Jeunesse Catholique tient aujourd'hui dimanche des réunions sur divers points de la France ; partout elle travaille.

C'est pourquoi, mes chers amis, on dit de vous : « Ils ont du toupet ! »

Et on ajoute : « Il faut que ça finisse ! »

Eh bien, il faut qu'on le sache : « Ça ne fait que commencer » et nous entendons bien continuer notre action ».

De chaleureux applaudissements soulignent la partie de ces derniers mots. M. Emile Lehembre félicite et remercie M. Lacoin de sa belle conférence et prie M. Grousseau de dire quelques mots.

ALLOCUTION DE M. GROUSSEAU

Tourcoing, dit M. Grousseau, a la réputation des guets-apens. C'en est un de me demander un discours, mais c'est de bon cœur que je m'y prête.

L'invitation de M. Lehembre me permet de dire ma sympathie cordiale et affectueuse à la vaillante J. C. dont la devise s'inspire de sentiments élevés : Dieu, la Patrie, le Peuple ! Elle sait accomplir ce programme avec le zèle, le dévouement, l'ardeur et la douceur qu'on remarque dans des âmes de vingt ans. J'applaudis à tout ce qui s'est dit ici.

La Jeunesse Catholique est la meilleure de toutes nos réserves et de toutes nos espérances.

Je vous parle non comme homme politique mais comme député catholique.

D'abord, je vous félicite d'avoir mis au premier plan de vos préoccupations l'étude des questions sociales.

Nul parti n'en a le monopole mais des chrétiens mériteraient de perdre leur nom s'ils ne se souciaient pas de ces questions.

Allez donc ! avec ardeur, avec vaillance, et par pitié pour la souffrance.

En même temps que pour le peuple vous travaillez pour Dieu et pour la Patrie. Les deux causes sont liées. Je ne crois pas qu'il y ait en France quelqu'un qui se meut avec plus de possibilité de succès que celui qui travaille en même temps pour Dieu et pour la Patrie.

La Patrie est comme un fleuve qui prend naissance dans la famille, traverse la cité, arrose la province et se jette dans la nation.

M. Grousseau parle ensuite du divorce et

---

maire, embrassent tendrement Juliette. Et comme tu mérites bien d'être heureuse !

— Et comme tu le mériteras encore bien plus que moi ! réplique Juliette. Aussi, tu le seras, va ! J'en réponds.

Après le dîner qui eut tout le charme d'un dîner de famille, on causa de choses sérieuses. Robert et Germaine ne dépendaient de personne ; libres tous deux, ils pouvaient se marier sans attendre, et c'était le désir de Robert comme celui de madame de Méranges.

Le temps de s'occuper du trousseau et de faire quelques changements nécessaires à La Coldreaye, c'était tout ce qu'il fallait. Le mariage de Claudia n'aurait lieu que plus tard.

— Au printemps, dit Claudia ; pas plus tôt. Il me faut le temps de m'habituer à la pensée de ce changement de vie.

— Le printemps est encore loin ; Hasard de Frédéric, un peu découragé par la perspective de cette longue attente.

Eh ! vivandre bien vite, allez, répondit Claudia. Nous nous marierons dans la semaine de Pâques.

Avant de partir, ce soir-là, madame de Méranges prit la main de Germaine et dit affectueusement :

— Nous avons, Claudia et moi, une grâce à vous adresser, Germaine : c'est de venir, avant votre mariage, passer une semaine ou deux aux Aigles. Vous y serez requise [illegible] famille.

— Je vous remercie, madame, répondit Germaine avec un peu d'hésitation et regardant Juliette ; mais je ne sais...

— Germaine, interrompit Claudia, je vous en prie ! Si vous refusez, je croirai que vous ne m'avez pas pardonné.

— Oh ! mademoiselle... non ! Claudia, ne dites pas cela. Je serai heureuse de revoir votre compagne pour quelques jours... et aussitôt que vous le voudrez.

— Je vous la conduirai demain, ma tante, fit Juliette, passant son bras autour de la taille de Germaine, et je vous la laisserai, pas pour longtemps, je vous en avertis. Je veux la posséder encore un peu avant de la remettre aux mains de monsieur de Vignolles.

. . . . . .

Le lendemain, à la fin de l'après-midi, la voiture de Juliette ramenait à Grangemenil la gracieuse petite baronne, tandis que Germaine restait aux Aigles entre madame de Méranges et Claudia qui toutes deux lui avaient fait le plus doux, le plus tendre accueil.

Claudia voulut la conduire elle-même dans sa chambre et l'y installer avant